



**Fiche CN**

**Vaccination des chiens**

Pour un animal adulte, une seule valence vaccinale doit être répétée chaque année, les autres tous les 2 ou trois ans, la pression vaccinale est ainsi allégée sans faire aucune concession à la protection.

Plan de vaccination

Idéalement

- Primo-vaccination à l'âge de 6 à 10 semaines (Carré, Parvovirose, Toux des chenils, Leptospirose)
- Rappel de vaccination 4 semaines plus tard (Carré, Hépatite infectieuse, Leptospirose, Parvovirose, Toux des chenils)
- Rappel de vaccination à 16 semaines (Leptospirose) si pas déjà fait à 8 semaines.
- Rappel de vaccination annuel variant en fonction des années et du mode de vie

**La maladie de carré**

La maladie touche tous les chiens mais surtout les chiots et les chiens âgés. La période d'incubation est de 3 à 7 jours. Elle est transmise par aérosol (jetage, sécrétions, etc.) avec infection par la voie orale ou conjonctivale. Les symptômes sont principalement de l'hyperthermie au début puis apparitions de troubles respiratoires, nerveux, atteintes cutanées.

**La parvovirose (typhus)**

La maladie atteint surtout les jeunes chiots de 6 à 12 semaines et est très contagieuse. L'origine vient des matières fécales avec infection par voie orale. L'incubation dure de 4 à 5 jours et il y a de l'abattement, de l'anorexie, une hyperthermie et surtout un vomissement et une diarrhée hémorragique qui entraîne une déshydratation pouvant conduire à la mort en quelques jours.

**La leptospirose**

L'origine de la maladie est l'urine, le sang et les cadavres des rongeurs (ce qui lui a valu le nom de "maladie des rats") et des chiens qui servent de réservoirs, les victimes sont l'homme et les mammifères. La bactérie pénètre par la peau. L'incubation est d'environ 5 jours. Les symptômes sont une gastro-entérite hémorragique, des pétéchies sur les muqueuses, un ictère jaune orangé suite à une insuffisance hépatique et une insuffisance rénale. Dans les zones à risque, une protection tous les 6 mois est recommandée. (Rivière, décharge, ...)

**L'hépatite**

La maladie qui infecte le chien par la voie oronasale peut prendre différentes formes.  
Forme suraiguë : chez le chiot de deux à trois mois qui provoque une mort en quelques heures par atteinte foudroyante du foie et des séreuses (hémorragies).  
Forme aiguë : trois à cinq jours d'incubation. Amygdalite, pharyngite, hyperthermie, abattement, gastroentérite, problèmes rénaux, conjonctivite qui provoque un œdème cornéen et une kératite bleue, leucocytose.



Forme atténuée : symptômes digestifs (gastroentérite) et oculaires frustes.

### **La toux de chenil**

Cette maladie est très fréquente lors de rassemblement de chiens (chenils, dressage, compétition), c'est pourquoi la vaccination sera exigée pour ces circonstances. Les virus (Parainfluenza et Canine adénovirus 2) et la bactérie (*Bordetella bronchiseptica*) se propagent par les sécrétions nasales et pénètrent par la voie oronasale. Les symptômes sont : la toux et un jetage blanc purulent. D'autres virus et bactéries peuvent venir compliquer la maladie.

### **La piroplasmose**

Elle vient de France et des pays méditerranéens et est transmise par les tiques. Elle provoque une anémie hémolytique grave compliquée d'hépatonéphrite.

Forme aiguë : incubation de 8 à 10 jours puis anorexie, apathie, hyperthermie, anémie, hémoglobinurie, polyurie, et ictère.

Forme suraiguë (rare) : incubation de trois jours chez le jeune puis ictère et mort en deux jours.

Forme chronique : symptômes locomoteurs, oculaires, respiratoires, nerveux, digestifs et cutanés.

Le diagnostic repose sur la saison (printemps-automne), sur l'analyse d'urine (hémoglobinurie) mais surtout par la recherche de parasites dans les frottis sanguins.

### **La rage**

L'incubation dure un mois. Elle est transmise à tous les mammifères par la salive et principalement par morsure et plus rarement par griffure ou par le léchage d'une plaie.

Forme furieuse : excitation, salivation, modification de la voix, dilatation des pupilles.

Forme paralytique : paralysie des masséters (muscles des joues).

L'évolution conduit à de la parésie, de la paraplégie puis de la tétraplégie et/ou paralysie conduisant à la mort. Le diagnostic repose sur ou une autopsie ou un suivi de l'animal (par mise sous surveillance sanitaire) suivant les pays. Le traitement est illusoire et même interdit. Il est donc plus qu'utile de vacciner dans les zones contaminées car la maladie est transmissible à l'homme. C'est pourquoi de nombreux pays ont imposé la vaccination obligatoire.

Vaccination contre la rage:

- **Obligatoire au Sud du sillon Sambre et Meuse (Ardenne) ou en dehors de la Belgique.**
- Il doit être effectué **1 mois avant le départ** sauf si le rappel est administré avant la fin de la validité du vaccin précédent. Un certificat officiel de vaccination antirabique est délivré. La durée de validité du vaccin varie en fonction de l'âge de l'animal et de l'endroit où vous vous rendez.
- Informez-vous à temps avant votre départ car, outre ce vaccin, les législations diffèrent d'un pays à l'autre quant aux mesures sanitaires et aux documents officiels à présenter.



Cabinet vétérinaire du D<sup>r</sup> Nathalie Simon